

Avesnes-sur-Helpe, le 10/04/2025

Bureau des relations avec les collectivités
territoriales

Affaire suivie par : Didier ARP

Tél. : 03 27 61 59 57

didier.arp@nord.gouv.fr

Le préfet du Nord

à

Monsieur le maire de Fourmies

Objet : projet d'opération de restauration immobilière (ORI) du centre-ville de Fourmies
P.J. : 1 arrêté + 1 avis au public + 1 dossier d'enquête + 1 registre d'enquête DUP

Je vous adresse, sous ce pli, accompagnée du dossier, copie de mon arrêté du 10 avril 2025 par lequel j'ai soumis aux formalités d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique le projet cité en objet.

Cette enquête se déroulera dans votre mairie du lundi 28 avril 2025 au lundi 12 mai 2025 inclus.

Je vous saurais gré de bien vouloir, dès réception du présent envoi, prendre les dispositions nécessaires pour faire assurer la publication par voie d'affiches et éventuellement par tous autres procédés de l'avis d'enquête, dans les conditions fixées dans l'arrêté susvisé.

En outre, il y aura lieu de déposer au secrétariat de votre mairie l'ensemble des pièces du dossier afin que les intéressés puissent en prendre connaissance et déposer leurs observations sur le registre d'enquête ci-joint.

La phase essentielle étant l'information du public, je vous demande de bien vouloir veiller scrupuleusement au respect des dispositions reprises dans mon arrêté. Il est notamment indispensable que vous preniez les mesures nécessaires afin que le public puisse avoir accès au dossier durant la période de l'enquête.

Enfin, vous voudrez bien tenir à la disposition du commissaire enquêteur une salle afin qu'il puisse recevoir le public aux jours de permanence fixés par l'arrêté.

Pour le préfet du Nord et par délégation,
la sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe

Hélène DEMOLOMBE-TOBIE